qu'ils délivrèrent des concurrents qui lui disputaient l'empire, et au nom duquel ils allèrent combattre les Barbares qui désolaient l'Espagne, ils obtinrent, pour prix des services rendus par eux à l'empereur, la cession de ce qu'ils avaient conquis en Espagne et la province Gauloise de la seconde Aquitaine, avec la ville de *Toulouse*, dont Wallia, leur chef, fit sa capitale (l'an 419 de Jésus-Christ). Les successeurs de ce prince y ajoutèrent toutes les provinces comprises entre les Pyrénées et la Loire, et rendirent ainsi le royaume des Visigots le plus puissant des nouveaux états fondés par les Barbares.

11. Francs. — Il nous reste à parler du peuple qui devait substituer sa domination à toutes celles récemment établies dans la Gaule, et même à celle des Romains, dont il acheva d'y anéantir les faibles restes. Les *Francs*, dont nous avons déjà signalé plus haut (8) les invasions réitérées dans la Gaule, étaient moins une nation qu'une confédération de peuplades belliqueuses de la Germanie, qu'avait unies entre elles un intérêt commun de défense. Ils paraissent avoir occupé primitivement tout l'espace compris entre le Rhin, le Main et le Wéser (voir notre *Géographie historique*, n° 130). Nous avons parlé plus haut (n° 8) de celle de leurs tribus qui s'était établie sur la rive opposée du Rhin, sous le nom de *Francs Ripuaires*. Quand les Francs des deux rives du fleuve virent les autres peuples de la Germanie se répandre dans la Gaule, ils résolurent de s'y assurer aussi des établissements. Pendant que les Bourguignons s'établissaient à l'orient et les Visigoths au midi, les Francs envahirent le nord. Diverses tribus, ayant chacune leur chef distinct, se fixèrent aux environs de Cologne, de Thérouanne, de Tournai, de Cambrai, et pénétrèrent même jusqu'au Mans. Mais la plus célèbre, celle des *Francs Saliens*, resta quelque temps confinée sur les rives de la Meuse et de l'Escaut. C'est dans cette contrée et sur cette tribu seulement que régnèrent, si toutefois ils ont jamais existé, les princes que l'on a l'habitude de placer à la tête des rois de France. On comprendra combien ils méritent peu ce titre, si l'on réfléchit qu'à l'époque où ils régnèrent sur le petit canton occupé par les Francs Saliens, la vaste contrée qui a formé depuis le royaume de France était occupée presque tout entière par les peuples que nous avons nommés plus haut, et par les Romains qui en conservaient encore toute la partie centrale.

LIVRE DEUXIÈME.

LA FRANCE SOUS LES MÉROVINGIENS ET LES CAROLINGIENS.

CHAPITRE PREMIER.

ÉTABLISSEMENT DE LA MONARCHIE FRANQUE. CLOVIS.

12. Etablissement de la Monarchie. — C'est sur les bords de la Meuse et de l'Escaut, ainsi que nous l'avons montré dans le chapitre précédent, qu'il faut placer le berceau de la monarchie Franque. Car si nous refusons le nom de rois de France aux chefs que les guerriers Francs inauguraient en les élevant sur le bouclier, et que distinguait leur longue chevelure (1), signe du haut rang qu'ils occupaient dans la nation, nous devons reconnaître les ancêtres des rois de la première race dans ces chefs choisis, à ce qu'il paraît, de temps immémorial dans la même famille, sans toutefois que la loi de l'hérédité fût encore admise chez les Francs Saliens lorsqu'ils vinrent s'établir dans la Gaule. — Nous ne parlerons pas ici de *Pharamond*, dont nous ne connaissons que le nom et dont l'existence même a été mise en doute par la plupart des historiens; mais *Clodion* ou Chlogion, que l'on place après lui (427-448), est déjà mieux connu de nos vieux chroniqueurs. C'était, dit Grégoire de Tours, un homme illustre et puissant qui régnait à *Dispargum* (aujourd'hui Duysborck, entre Bruxelles et Louvain). Il défit les Romains qui occupaient la ville de *Cambrai*, s'en empara, et conquit tous les pays jusqu'à la Somme.

Sous le règne de son successeur *Mérovée* (448-458), dont le nom rappelle celui qui est resté à la première de nos races royales, une invasion plus redoutable qu'aucune des précédentes, celle des Huns, arrivés des extrémités de l'Asie sous

(1) De là le surnom de *Chevelu*, attribué à quelques-uns de nos premiers rois; de là aussi l'usage souvent pratiqué, comme nous le verrons, dans les premiers siècles de notre histoire, de couper les cheveux aux princes que l'on voulait exclure du trône.

la conduite d'un chef qui s'appelait lui-même le *fléau de Dieu*, vint fondre sur la Gaule désolée. Il s'y trouva pourtant assez de braves soldats pour affronter le terrible Attila, le plus célèbre et le plus féroce de tous les conquérants barbares. La crainte des maux dont les menaçait l'approche de ce farouche guerrier, qui se vantait que l'herbe ne repoussait jamais où son cheval avait passé, réunit contre lui tous les peuples de la Gaule. Appelés aux armes par le vaillant Aétius, qui gouvernait toute la partie de ce pays encore soumise à l'empire romain, et qui leur avait appris, par les victoires mêmes qu'il avait remportées sur eux, à reconnaître sa supériorité, ils se réunirent sous son commandement. Déjà Attila avait pénétré dans le centre de la Gaule, brûlant et saccageant tout sur son passage. Laissant de côté la ville de *Paris*, préservée de sa fureur, suivant une antique tradition, par les prières de sainte Geneviève, il vint mettre le siége devant *Orléans*. La résistance énergique des habitants de cette ville, encouragés par leur évêque, le vertueux Anianus (saint Aignan), l'arrête et l'étonne. A l'approche de l'armée qui s'est réunie pour le combattre, il hésite et repasse la Seine; mais Aétius marche à sa poursuite et l'atteint dans les plaines de *Châlons-sur-Marne* (l'an 451). Cent soixante-deux mille, et même, suivant quelques auteurs, trois cent mille Huns demeurèrent sur le champ de bataille. Mérovée contribua, dit-on, par son courage à cette mémorable victoire, qui coûta la vie au brave Théodoric, roi des Visigoths. Quelques années après, Aétius, qui avait illustré par ce glorieux triomphe son commandement dans les Gaules, fut poignardé par l'empereur Valentinien, lâchement jaloux de sa brillante renommée. La mort de cet illustre soutien de l'empire laissa la Gaule romaine sans défenseur. Mérovée en profita pour étendre ses états, qu'il transmit bientôt après à *Childéric Ier*, généralement regardé comme son fils.

Ce jeune prince (458-481), après quelques années d'un règne signalé seulement par de honteuses débauches, fut chassé par les Francs, irrités de sa conduite licencieuse. Néanmoins ils ne le remplacèrent point; et on les voit avec étonnement se soumettre au comte romain Ægidius ou Gilles, successeur d'Aétius. Sans doute le souvenir de la victoire de Châlons fit supposer à ces braves guerriers qu'ils pouvaient sans honte faire un pareil choix. Toutefois cette domination étrangère ne tarda pas à leur peser, et ils rappelèrent, après quatre années d'exil, Childéric, qui illustra la fin de son règne

par de nombreuses victoires. On dit même qu'il pénétra jusqu'à la Loire, mais vraisemblablement sans y former d'établissement fixe; car il paraît avoir eu pour capitale *Tournai*, où l'on a découvert son tombeau en 1635.

13. Clovis (481-511). — Clovis, fils de Childéric, avait seize ans à peine lorsque les Francs Saliens l'élevèrent sur le bouclier. Avant de raconter les conquêtes qui illustrèrent le règne de ce prince, le véritable fondateur de la monarchie française, rappelons en quelques mots quel était, à l'époque de son avénement, l'état de la vaste contrée qu'il devait réunir presque tout entière sous sa domination. Roi lui-même de la tribu des Francs Saliens, qui pouvait armer quatre à cinq mille guerriers, il possédait seulement le petit pays renfermé entre l'Escaut et la Meuse, avec Tournai, résidence de son père, pour capitale; et il se trouvait entouré d'autres tribus Franques, qu'il fit sans doute entrer dans son alliance, mais qui avaient chacune leur chef tout à fait indépendant. — Au centre de la Gaule, le patrice romain Syagrius, fils et successeur d'Ægidius, gouvernait la contrée comprise entre la Somme et la Seine, et avait *Soissons* pour résidence. La chute de l'empire romain d'Occident, qui s'était écroulé sous les coups des barbares, en 476, avait fait de ce patrice héréditaire un petit souverain indépendant; néanmoins il était encore considéré comme le représentant, dans les Gaules, de cette puissance romaine que le Gaulois était habitué depuis cinq siècles à traiter avec respect. — Les *Cités Armoricaines* de l'ouest (voir n° 1), où s'était toujours maintenu un esprit d'indépendance, avaient profité de l'affaiblissement de la puissance impériale pour se remettre en liberté (vers l'an 408), et, afin d'être en état de se défendre elles-mêmes contre les Barbares, elles avaient renouvelé leur antique confédération, dans laquelle étaient même entrées toutes les villes comprises entre la Seine et la Loire. La péninsule Armoricaine, où s'étaient réfugiés depuis quelques années beaucoup d'habitants de la Grande-Bretagne, forcés par des invasions étrangères à quitter leur patrie, avait pris de ces nouveaux venus le nom de *Bretagne*, qu'elle conserve encore. — Au midi de la confédération Armoricaine s'étendait le royaume des *Visigoths*, qui par suite des accroissements considérables qu'avait reçus sa puissance depuis l'époque de sa fondation (n° 10), était devenu le plus important des Gaules. — A l'orient, les *Bourguignons* (n° 9) avaient étendu leur domination depuis les

sources de la Saône jusqu'à la Méditerranée; mais ce vaste royaume, par suite de partages opérés par les fils de ses derniers souverains, se trouvait divisé en plusieurs petits états dont *Genève*, *Châlon-sur-Saône*, *Lyon* et *Vienne*, étaient alors les capitales. — Au nord des Bourguignons enfin, une tribu d'*Allemands* sortis de la Germanie occupait, le long de la rive gauche du Rhin, une lisière de pays assez étroite, mais qui s'étendait depuis Bâle jusqu'à Mayence.

14. Victoire de Clovis sur Syagrius (486). — Clovis, impatient de justifier le choix des guerriers qui, malgré sa grande jeunesse, l'avaient élu pour leur chef, fait un appel à toutes les tribus Franques, et traversant la forêt *Charbonnière*, partie occidentale de celle des Ardennes, il arrive jusque sous les murs de *Soissons* défier au combat le patrice Syagrius, auquel il laisse le choix du jour et du lieu de la bataille. Elle se livra à quelque distance au nord de cette ville (l'an 486). Les Romains ne purent supporter le choc impétueux des Francs, qui les poursuivirent jusque dans leur capitale, qui devint celle des Saliens. Syagrius chercha un refuge à la cour du roi des Visigoths; mais réclamé avec menace par le vainqueur et lâchement livré par celui auquel il avait demandé un asile, il fut mis à mort. Il importait à la politique de Clovis d'anéantir avec la domination romaine jusqu'au dernier représentant de la puissance impériale, afin d'enlever aux Gaulois le prétexte d'une honorable fidélité.

15. Vase de Soissons. — Clovis ne se montra pas moins habile dans sa conduite à l'égard du clergé catholique, dont l'influence était immense dans la Gaule, comme nous l'avons fait connaître plus haut (n° 6). Saint Remi, évêque de Reims, l'une des villes que la défaite de Syagrius avait livrées au vainqueur, envoya redemander au roi des Francs un vase d'une grandeur et d'une beauté remarquables, qui avait été pris dans le pillage d'une église. Clovis, désirant donner satisfaction à l'évêque, promit de le lui rendre, et le demanda à ses compagnons d'armes au moment du partage du butin, qui eut lieu dans la ville de Soissons; tous consentaient à le lui laisser, lorsque l'un d'eux, plus emporté que les autres, déchargea sur le vase un coup de sa francisque ou hache d'armes, en s'écriant : « Tu n'auras, comme les autres, que ce que le sort te donnera. » Le pouvoir des rois Francs n'était pas assez grand pour que Clovis osât punir cet outrage. Il remit un

autre vase à l'envoyé de l'évêque, et attendit pour se venger l'époque de la revue annuelle du champ de mars (voir n° 17). Là, sous prétexte que les armes du soldat étaient mal en ordre, il lui arrache sa francisque, la jette à terre, et tandis que celui-ci se baisse pour la ramasser, il lui fend la tête d'un coup de sa hache d'armes, en disant : « Ainsi tu frappas le vase dans Soissons. » Cette vengeance, toute brutale qu'elle était, obtint, à ce qu'il paraît, l'approbation des Francs, qui se retirèrent pénétrés de crainte, s'il en faut croire Grégoire de Tours; il est certain du moins que cet acte d'audace contribua à affermir le pouvoir royal, dont l'étendue avait été jusque-là, comme le prouve cette anecdote même, aussi incertaine que ce pouvoir lui-même était faible.

16. Bataille de Tolbiac (496). **Conversion de Clovis.** — La conversion de Clovis au christianisme eut sur l'accroissement de sa puissance une influence bien plus décisive encore. Quelques années après la victoire de Soissons, il avait épousé Clotilde, nièce de Gondebaud, roi des Bourguignons. Cette princesse, la seule reine catholique qu'il y eût alors parmi les nations barbares, usa de tout l'ascendant que lui donnaient sur son mari sa beauté et ses vertus pour le décider à embrasser la foi. Clovis hésitait cependant encore, lorsque la guerre éclata entre les Francs et les Allemands des bords du Rhin. Les deux armées se rencontrèrent (en 496) dans la plaine de Tolbiac (aujourd'hui Zulpic, près de Cologne), et les Francs commençaient à plier, lorsque Clovis, levant les mains au ciel, s'écria : *Dieu de Clotilde, fais-moi vaincre, et je croirai en toi.* Ramenant aussitôt ses guerriers à la charge, il remporte une victoire complète. Fidèle à sa promesse, il consentit à recevoir les pieuses instructions de saint Remi, et fut bientôt après baptisé par le saint évêque avec toute sa famille. « Baisse humblement la tête, Sicambre, lui dit le pontife lorsqu'il s'avança pour recevoir l'eau du baptême; adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré. » Le spectacle tout nouveau pour eux de cette sainte cérémonie, célébrée le jour de Noël (de l'an 496) avec toute la pompe du culte catholique, fit une vive impression sur les Barbares; trois mille imitèrent l'exemple de leur chef. — La conversion de Clovis, auquel le pape saint Anastase conféra le titre de *roi très-chrétien* (1), conservé, avec celui de fils aîné

(1) Clovis était alors le seul roi *catholique* de l'Europe.

de l'Église, par tous ses successeurs, lui assura la prompte soumission de toute la Gaule centrale et occidentale, dont les habitants étaient catholiques. Elle lui prépara d'autres succès encore, en lui donnant pour alliés tous les évêques catholiques de la Gaule, qui souffraient avec peine la domination des Bourguignons et surtout celle des Visigoths, qui ayant embrassé, avant leur entrée dans la Gaule, l'hérésie de l'arianisme, l'avaient apportée avec eux dans les contrées où ils s'étaient établis, et l'avaient communiquée aux Bourguignons, qui étaient devenus catholiques à leur arrivée dans les Gaules (n° 9).

17. Conquête de l'Aquitaine (507). — Une double guerre contre la *Bourgogne*, qui fut soumise à un tribut, occupa ensuite Clovis; mais une entreprise plus importante le préoccupait; les évêques de l'Aquitaine, vexés par les Visigots ariens, l'appelaient de tous leurs vœux. Nous avons déjà parlé de ces grandes assemblées annuelles de la nation appelées *Champs de Mars*, parce qu'elles se tenaient au mois de mars, dans une vaste campagne où les guerriers francs se réunissaient pour délibérer tout armés sur les objets qui intéressaient la nation, et particulièrement sur les expéditions militaires à entreprendre. Au champ de mars de l'an 507, Clovis dit à ses compagnons d'armes: « Je ne puis souffrir que ces Visigoths ariens possèdent les plus belles provinces de la Gaule. Marchons avec l'aide de Dieu, et, après les avoir vaincus, réduisons le pays en notre pouvoir. » Ce discours plut, dit Grégoire de Tours, aux guerriers francs, qui firent serment de ne point se couper la barbe qu'ils n'eussent vaincu les Visigoths. La bataille connue sous le nom de bataille de *Vouillé*, se livra (507) aux environs de Poitiers. Elle fut extrêmement sanglante: Alaric y périt de la main de Clovis, qui faillit lui-même être percé d'un coup de lance. Cette victoire mit fin dans la Gaule au royaume de Toulouse, qui y subsistait depuis quatre-vingt-huit ans. Clovis pénétra en vainqueur jusqu'aux Pyrénées, sans pouvoir toutefois rejeter entièrement au delà de ces montagnes les Visigoths, qui, secourus par leurs frères les Ostrogoths d'Italie, sujets de l'illustre Théodoric (voir notre *Histoire du Moyen âge*, n° 3), conservèrent la *Septimanie*, province qui occupait toute la côte de la Méditerranée, depuis le Rhône jusqu'aux Pyrénées. Les Bourguignons, qui avaient pris parti pour Clovis contre les Ostrogoths, y perdirent la *Provence*, qui

passa sous la domination de Théodoric. Clovis se consola de l'échec que ses armes avaient éprouvé de ce côté par une expédition heureuse contre la *Bretagne*, dont le roi Budic se reconnut son tributaire, et par la soumission volontaire de l'*Armorique*.—A la suite de ces conquêtes, le roi des Francs reçut de l'empereur d'Orient, Anastase, les ornements du consulat; il s'en revêtit solennellement à Tours, dans la basilique de Saint-Martin, posa la couronne sur sa tête; puis, étant monté à cheval, il parcourut la ville, jetant de l'or et de l'argent au peuple, qui répétait dans ses acclamations les noms de consul et d'Auguste, titres encore vénérés des Gallo-Romains, et qui lui furent toujours donnés par la suite.

18. Dernières années de Clovis. — Les vastes états conquis par le roi des Francs devaient suffire à son ambition : ils embrassaient, en effet, presque tous les pays compris entre l'Océan, les Pyrénées, les Cévennes, le Rhône, le Rhin depuis Bâle jusqu'à son embouchure, et même, à ce qu'il paraît, le pays originairement possédé par les Francs sur la rive droite de ce fleuve. «On s'abuserait, du reste, étrangement si l'on attachait aux conquêtes et à la monarchie de Clovis les idées que réveillent aujourd'hui de semblables mots. Il s'en fallait bien qu'il régnât partout où il avait porté ses armes, ni qu'il possédât tout ce qu'il avait conquis. » (M. Guizot.) Les Francs n'étaient pas assez nombreux pour occuper militairement et avec sûreté un vaste territoire. Le roi, et, à son exemple, les principaux chefs, s'appropriaient les meilleurs domaines des provinces conquises; quelques-uns s'y établissaient eux-mêmes, mais le plus grand nombre revenaient avec le roi et leur butin dans le nord et l'est de la Gaule, où résidait en réalité la nation des Francs, qui ne dépassaient guère *Paris*, dont leur chef fit sa capitale. C'est là ce qui explique l'importance qu'attachait Clovis à la possession complète de ces dernières contrées, et la politique barbare qui le porta à exterminer les petits rois francs de *Cologne*, de *Thérouanne*, de *Cambrai*, et du *Mans*, dont le meurtre souilla la fin de son règne. « Ayant tué de même beaucoup d'autres rois et ses plus proches parents, dans la crainte qu'ils ne lui enlevassent l'empire, dit Grégoire de Tours, il étendit son pouvoir dans toute la Gaule. » Mais, par ces assassinats des princes de sa famille, Clovis donna un exemple qui ne fut, comme nous l'allons voir, que trop fidèlement suivi pas ses descendants.

Le concile d'Orléans (511), où furent promulgués plusieurs

canons importants pour la discipline de l'Église, le règlement des mœurs publiques, l'extension du droit d'asile accordé aux églises, et les rapports entre l'Église et l'État, fut le dernier événement important du règne de Clovis, qui se plut à en sanctionner les actes.

CHAPITRE DEUXIÈME.

PARTAGES ET GUERRES CIVILES. L'AUSTRASIE ET LA NEUSTRIE.

19. PREMIER PARTAGE (1).

Rois de Metz.	*Roi d'Orléans.*	*Roi de Paris.*	*Roi de Soissons.*
—	—	—	—
THÉODORIC ou THIERRI Ier. 511-534.	CLODOMIR. 511-524.	CHILDEBERT Ier. 511-558.	CLOTAIRE Ier. 511-558.
THÉODEBERT Ier. 534-548.			roi de Soissons et de Metz. 555-558.
THÉODEBALD. 548-555.			

CLOTAIRE Ier, seul roi de toute la monarchie, 558-561.

Les lois établies chez les peuples d'origine germanique appelaient tous les fils à succéder avec un droit égal aux domaines de leur père. Le soin qu'avait pris Clovis d'exterminer tous les autres princes de la famille mérovingienne, et le prestige dont ses conquêtes avaient entouré sa puissance, ayant aussi assuré à ses enfants l'hérédité de sa couronne, ses quatre fils succédèrent à son titre comme à ses domaines, sans que personne songeât à contester ce droit à aucun d'eux. Ce fut le premier exemple de ces partages de la monarchie, qui devinrent, comme nous le verrons bientôt, la source d'une foule de crimes atroces et de guerres civiles. La manière dont les quatre fils de Clovis partagèrent les états de leur père paraîtrait incompréhensible, si l'on ne se rappelait la nature des possessions dont ils se composaient. (Voir le numéro précédent.) Mais les bizarreries de ce partage s'expliquent naturellement par le désir que devait avoir chacun des frères de réunir dans son lot, en quantité à peu près égale, les établissements Francs et les domaines royaux, dispersés dans toute l'étendue des Gaules, et peut-être aussi les productions des diverses provinces. Ainsi *Théodoric* ou *Thierri Ier*, l'aîné des fils de Clovis, réunit aux provines Franques des deux rives du Rhin jusqu'à la Meuse, les villes de Reims, de Châlons-sur-Marne, de Troyes, et, en outre, plusieurs autres situées dans l'Aquitaine, dont il fallut toutefois refaire la conquête. *Metz* était la capitale de ce prince. Le second, *Clodomir*, roi d'*Orléans*, eut en partage la Gaule centrale avec le Maine et l'Anjou, auxquels il joignit encore la Novempopulanie, province de l'Aquitaine, située au pied des Pyrénées. *Childebert*, roi de *Paris*, possédait à la fois les provinces entre la Somme et la Seine, plusieurs des villes de l'Aquitaine, et Paris pour capitale. Enfin, le plus jeune des quatre, *Clotaire*, roi de *Soissons*, obtint, outre cette ville et celles de Laon, Saint-Quentin et Amiens, tout le pays entre la Somme, l'Océan et les embouchures de la Meuse et du Rhin, et reçut aussi, comme les autres, une portion de la fertile Aquitaine.

(1) Plusieurs historiens, qui donnent sans difficulté le titre de rois de France aux prédécesseurs de Clovis, le refusent à ceux des descendants de ce prince qui n'ont pas régné à Paris; et cependant les rois d'Austrasie, de Soissons, d'Orléans, de Bourgogne et d'Aquitaine y ont autant de droits que les vingt-deux auxquels il est exclusivement attribué par ces historiens : nous ne négligerons donc pas leur histoire, qui est celle de nos provinces orientales et méridionales; mais, pour éviter la confusion, à chaque partage de la monarchie, nous réunirons dans un petit tableau les noms des princes qui ont régné pendant la durée de ce partage.

20. CONQUÊTES ET EXPÉDITIONS GUERRIÈRES. — Il semblerait que l'effet d'un tel partage devait être d'arrêter les progrès de la puissance naissante des Francs; il n'en arriva pourtant point ainsi. C'est que ce partage ne fut, comme nous l'avons expliqué, qu'un partage de possessions territoriales, sans que la nation se considérât elle-même comme partagée. « Les Francs s'appartenaient à eux-mêmes. » Chacun des princes avait bien ses compagnons d'armes, ses fidèles ou *Leudes*, comme on les appelait alors; mais ces leudes eux-mêmes conservaient, à ce qu'il paraît, la liberté d'aller combattre sous le commandement d'un autre chef, puisqu'on vit ceux de Thierri lui déclarer que, s'il ne voulait pas se mettre à leur tête, ils iraient combattre sous la conduite de l'un de ses frères. Il suffisait donc d'un chef pour conduire les guerriers francs au combat, et il s'en trouva toujours parmi les princes placés sur le trône.